

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 08 SEPTEMBRE 2024.

L'assemblée générale de la section randonnée pédestre du Bas Armagnac Club s'est tenue dans les locaux de l'Hôtel-Restaurant Solenca à Nogaro. La séance est ouverte à 10h15.

Les adhérents ont été convoqués par courriel ou par courrier postal un mois avant l'assemblée.

Les divers documents utilisés seront mis en ligne sur le site du club : nogaro-rando.fr.

Présents : 73.

Excusés/Procurations : 20.

La Fédération Française de Randonnée Pédestre du Gers est représentée par son président, Monsieur Claude BRUCHAUT.

Monsieur le Maire de Nogaro et Monsieur Jacques BARTHE, Président du Bas Armagnac Club (excusé), sont représentés par Monsieur Jean-Claude DROUARD.

Monsieur BOVO, représentant le journal « La Dépêche », est excusé.

La Présidente, Chantal REY, remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire :

- 1) Compte rendu d'activité
- 2) Compte rendu financier
- 3) Désignation de 2 membres pour la commission de contrôle des comptes 2024/2025
- 4) Rapport moral
- 5) Election au Comité de Direction (3 renouvelables)
- 6) Questions diverses

1) Compte rendu d'activité

Ce document, visionné en direct, est présenté par Christian JOURDE, secrétaire. Un nombre important de nouveaux adhérents, 3 demi-journées de randonnées par semaine, des sorties mer et montagne, 1 voyage dans le Finistère, une dizaine d'encadrants formés, tels sont les ingrédients témoignant d'une bonne activité du club, toujours dans le respect de chacun et la convivialité.

Le rapport est adopté à l'unanimité (moins une abstention) par un vote à main levée.

2) Compte rendu financier

Le bilan financier, visionné en direct, est expliqué par la trésorière, Monique CANDAU. Vérifié par Jacqueline LAPEYRE et Bernadette Blanchard, le montant total disponible au 31/08/2024 s'élève à 12822,97 € avec un excédent d'exploitation annuel de 878,48 €. Un grand remerciement à notre adhérent, Claude LABRADOR, pour l'aide apportée à la préparation du repas des fêtes et ainsi au bénéfice réalisé.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

3) Désignation de 2 membres pour la commission de contrôle des comptes

Jacqueline LAPEYRE et Bernadette BLANCHARD sont désignées, par un vote à main levée à l'unanimité, pour le contrôle à réaliser avant la prochaine assemblée générale.

4) Rapport moral

Le rapport est présenté par Chantal REY, Présidente. Structuré et organisé, ouvert à tous les âges, le club des Escagarols est devenu, au fil des ans, attractif et reconnu.

Pour cette nouvelle saison, de nouveaux projets sont en préparation : une journée France Alzheimer, en octobre, avec l'hôpital de Nogaro, une Rando Challenge en juin ainsi qu'un voyage en Cantabrique en septembre 2025.

Sans oublier un petit rappel sur le respect des consignes données au départ des randonnées pour une meilleure sécurité de tous.

Le texte est approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

5) Élection des membres du Comité de Direction.

9 membres composent le Comité de Direction. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans. Un appel à candidatures a été fait lors de la convocation à l'Assemblée Générale.

Renouvelables et candidats en 2024 : Arlette LABORDE, Christian JOURDE, José ORTEGA.

Suite à la démission de Daniel BORDES, Hervé SCHICK se porte candidat.

Le vote est décidé à bulletins secrets. Christiane LANOUGADERE et Gabriel BENSIMON sont désignés assesseurs par un vote à main levée, à l'unanimité.

Le vote donne les résultats suivants :

Votants = 91 Blancs ou Nuls = 0 Exprimés = 91

Ont obtenu : Arlette LABORDE = 91 voix, Christian JOURDE = 90 voix, José ORTEGA = 91 voix, Hervé SCHICK = 87 voix.

Ces 4 membres sont élus pour 3 ans au Comité Directeur.

6) Interventions des invités.

➤ Monsieur Claude BRUCHAUT, Président de la F.F.R.P. du Gers, nous informe qu'il va quitter ses fonctions prochainement. Il remercie tous les administrateurs, notamment José ORTEGA, notre vice-président, pour son implication au sein du comité départemental, en particulier le balisage de nouveaux chemins. Désormais, Nogaro (GR65) est relié à Lourdes (GR101) ; la boucle du GRP de l'Armagnac est encore en cours de signalétique.

Des informations sont également données sur les modalités de la future rando challenge prévue en 2025 sur Nogaro. José ORTEGA et Jean Pierre DUCASSE ont été formés en conséquence. Cette course d'orientation, ludique, devrait attirer un public plus jeune.

➤ M. Jean-Claude DROUARD, vice-président du B.A.C. et conseiller municipal, souligne l'importance qu'a pris notre section au sein du B.A.C. avec une palette d'activités pour 180 adhérents. Il nous sait gré pour notre participation aux diverses sollicitations et animations communales.

7) Questions diverses

➤ José ORTEGA précise qu'il a besoin d'une équipe de 4 ou 5 personnes pour l'organisation de la future rando challenge.

➤ La présidente rend hommage à 2 de nos adhérents qui viennent de nous quitter : Gérard HERAULT et Eusebe MIOZZO.

A 12H15, l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture l'Assemblée et invite tous les participants à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire,

Christian JOURDE

La Présidente,

Chantal REY